



L'Archevêque de Dijon

COMMUNIQUÉ

Le site internet d'un quotidien local a annoncé du Mardi 24 Janvier au Jeudi 26 Janvier 2012 qu'une cérémonie religieuse de mariage allait être célébrée dans un Centre commercial du nord de Dijon.

Pour le Centre commercial, il s'agissait d'une opération purement publicitaire que le journal a présentée comme une information.

La prétendue information répercutée par plusieurs médias nationaux, est restée 48 heures en ligne donnant lieu à près de 10 000 visites et à la publication de commentaires désagréables vis-à-vis du prétendu prêtre célébrant et de l'Eglise en général.

Nous protestons énergiquement contre l'utilisation abusive de l'institution du mariage religieux à des fins commerciales d'un goût douteux et nous déplorons que le quotidien n'ait pas, malgré notre insistance, jugé utile de rétablir la vérité.

Dijon, le 27 Janvier 2012

† Roland Minnerath